

## **P.V N°30**

**( Réunion du 11-04-2018 )**

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Mr BACHIR BOURHIM,  
en présence de M<sup>RS</sup> : MOHAMED JIYED- HAJOUB BERNICH MOHAMED ALOUAB.

### **\*\* Ordre du Jour \*\***

#### **MISE A JOUR**

#### **CHAMPIONNAT 4<sup>EME</sup> DIVISION**

#### **8<sup>EME</sup>, 11<sup>EME</sup> et 17<sup>EME</sup> JOURNEE JOUES 31-03-2018 et 01-04-2018**

-ASDA	(02)	DEUX	--	AUTFB	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-AUI	(01)	UN	--	FOSE	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-CSCA	(03)	TROIS	--	AUJF	(01)	UN	HOMOLOGUE

-ASCAA # ASIK: L'équipe ASCAA a fait participer à cette rencontre les joueurs EL JABARI ABDESSAMED L 139818 et BEN HALIB KHALID L 152241 suspendus pour une durée de deux matchs pour le 1<sup>er</sup> pour cumul de 08 avertissements à compter du 26-03-2018 et 04 matchs pour le 2eme à compter du 26-03-2018 ( PV n ° 27 CRSR et Q du 21-03-2018.

A cet effet l'équipe ASCAA perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ASIK marque trois points au classement et trois buts pour.

Les joueurs EL JABARI ABDESSAMED L 139818 et BEN HALIB KHALID L 152241 sont de nouveau suspendus pour une durée de 05(2+3) matchs pour le 1<sup>er</sup> et 07(4+3) matchs pour le 2<sup>eme</sup> à compter du 13-04-2018. Une amende de 1 250.00 dh est infligée au club ASCAA.

#### **TOUNOI AKACHOUD**

#### **6<sup>EME</sup> JOURNEE JOUES le 31-03-2018**

-ANSA	(00)	ZERO	--	FOSE	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-ASAQ	(00)	ZERO	--	CAH	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

#### **CHAMPIONNAT CADETS**

#### **14<sup>EME</sup> JOURNEE DU 01-04-2018**

-ASCAA	(02)	DEUX	--	RCAT	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-UJST	(01)	UN	--	COG	(01)	UN	HOMOLOGUE

#### **CHAMPIONNAT CADETS**

#### **18<sup>EME</sup> JOURNEE DU 31-03-2018 ET 01-04-2018 G : 4-5-6**

#### **Groupe 4 :**

-AULK	(06)	SIX	--	CDHSS	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-ASAT	(01)	UN	--	USMAM	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ACAM	(04)	QUATRE	--	OD	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-USSKM	(00)	ZERO	--	AUSCT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASEA	(02)	DEUX	--	ASMA	(01)	UN	HOMOLOGUE

#### **Groupe 5 :**

-ASCT	(06)	SIX	--	AIBA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-CASA	(00)	ZERO	--	ASCL	(06)	SIX	HOMOLOGUE
-HUSA	(01)	UN	--	ASHTI	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-CSCHI	(06)	SIX	--	AUI	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

**SUITE PV N° 30 (pg :2)**

**Groupe 6 :**

-CUSB (01) UN -- ASMJ (02) DEUX HOMOLOGUE  
-AASS (01) UN -- RCMA (01) UN HOMOLOGUE  
-ANSA (04) QUATRE -- ASDA (00) ZERO HOMOLOGUE

-USRD # RSAT : L'équipe RSAT a fait participer à cette rencontre le joueur KAZBAT MUSTAPHA L 150871 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 19-03-2018

A cet effet l'équipe RSAT perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et sept buts contre. L'équipe USRD marque trois points au classement et sept buts pour.

Le joueur KAZBAT MUSTAPHA L 150871 est de nouveau suspendu pour une durée de 02 (1+1) matchs à compter du 13-04-2018.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club RSAT.

**CHAMPIONNAT MINIMES**

**14<sup>EME</sup> JOURNEE DU 31-03-2018 ET 01-04-2018 G : 1-2**

**18<sup>EME</sup> JOURNEE DU 31-03-2018 ET 01-04-2018 G : 3-4-5**

**Groupe 1 :**

-EAST (08) HUIT -- ASCSB (02) DEUX HOMOLOGUE  
-CMFCI (00) ZERO -- ASJAB (01) UN HOMOLOGUE

-CSMB # AULK : L'équipe AULK ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle marque son 1<sup>ER</sup> forfait et perd le match par pénalité. De ce fait l'équipe AULK marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe CSMB marque trois points au classement et trois buts pour.

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club AULK.

**Groupe 2 :**

-CCH (00) ZERO -- AUSCT (10) DIX HOMOLOGUE  
-UJST (01) UN -- AJAS (03) TROIS HOMOLOGUE  
-ASGG (00) ZERO -- CAH (09) NEUF HOMOLOGUE  
-ASCAR (01) UN -- COG (02) DEUX HOMOLOGUE

**Groupe 3 :**

-AASS (05) CINQ -- ASCL (02) DEUX HOMOLOGUE  
-OD (14) QUATORZE -- AUSMA (00) ZERO HOMOLOGUE  
-ASHTI (05) CINQ -- HUSA (03) TROIS HOMOLOGUE  
-AUAS (08) HUIT -- CSAT (00) ZERO HOMOLOGUE

**Groupe 4 :**

-ASEA'B' (02) DEUX -- CSCHI (02) DEUX HOMOLOGUE  
-AHSB (01) UN -- USMAM (11) ONZE HOMOLOGUE  
-ASDA (00) ZERO -- CASA (01) UN HOMOLOGUE  
-A NSA (00) ZERO -- OD (04) QUATRE HOMOLOGUE

**Groupe 5 :**

-RSAT (01) UN -- CUSB (00) ZERO HOMOLOGUE  
-HUSA'B' (01) UN -- RCMA (08) HUIT HOMOLOGUE  
-ASMA (02) DEUX -- ASEA'A' (01) UN HOMOLOGUE  
-AUF1 (02) DEUX -- AT (00) ZERO HOMOLOGUE

**Rectification PV N° 29 CRSR et Q du 04-04-2018**

Après vérification, il s'est avéré que les joueurs MEFTAH EL MEHDI L 150861 et OUSSAMA NEJEM L 154349 de l'équipe ASEA sont autorisés à participer à la rencontre EAST # ASEA comptant pour la 5<sup>ème</sup> journée de la Coupe du Souss Cadet du 24-03-2018. Leurs suspensions pour cumul de 04 avertissements concerne la compétition du championnat cadets et non celle de la Coupe du Souss Cadet.

Par conséquent le match reste homologué suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

EAST (00) ZERO – ASEA (02) DEUX

**NB : La date du 16-04-2018 est considérée comme date de réception de ce PV par les clubs.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H45**

Président de la CRSR et Q  
M<sup>r</sup> BACHIR BOURHIM